



## La France citée par l'ONU, avec le Zimbabwe et le Venezuela, dans la gestion du maintien de l'ordre des gilets jaunes

Aujourd'hui la police française vient de subir une humiliation à l'ONU en étant citée au même niveau que le Venezuela ou le Zimbabwe dans sa gestion du maintien de l'ordre, même si le porte-parole du gouvernement, Monsieur Benjamin GRIVEAUX, reste dans le déni en s'en étonnant.

Mais comment s'en étonner quand on voit notre Ministre de l'Intérieur venir donner des cours de LBD à des enfants lors de l'émission au tableau, sans même maîtriser le sujet ?

Cette humiliation n'est pas due à nos collègues, en dehors de quelques cas individuels, qui sont dévoués à la sécurité de la population, mais à nos directeurs, préfets et politiques.

Depuis le début du mouvement des gilets jaunes, dont nous sommes solidaires sur les questions de pouvoir d'achat, nous dénonçons :

- Une formation quasi inexistante de nos collègues au LBD et des munitions non adaptées ;
- Une formation inexistante au maintien de l'ordre pour les unités en civiles ;
- Une accumulation accrue d'heures supplémentaires pouvant aboutir à des fautes professionnelles à cause de l'épuisement ;
- Des ordres de nos directeurs, préfets et politiques de faire usage de grenades et LBD de façon offensive pour disperser des manifestants, qu'ils ont au préalable « nassés » ;
- Des services de renseignements n'ayant pas les moyens de faire des prévisions pour faire un travail de prévention en amont et jour des manifestations.

Madame Michel BACHELET, haut-commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme encourage « *le gouvernement français à poursuivre le dialogue* » et demande « *urgemment une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force* ».

Nous constatons, pour notre part aucun dialogue, toutes nos demandes d'audience n'ayant reçu aucune réponse, si ce n'est l'envoi de nos délégués en conseil de discipline pour poursuivre la répression politique.

Concernant l'enquête approfondie, elle ne servira à rien comme elle ne sera pas faite par l'ONU, mais par l'IGPN, police politique illégale en France, car contraire au code éthique de police européen signé par la France en 2001. Les conclusions seront soit : « circulez il n'y a rien à voir » soit « voici le policier de terrain coupable » pour ne surtout pas enquêter sur les responsabilités hiérarchiques et gouvernementales ayant abouti à cette situation. Dans les deux cas comme la « racine du mal » n'aura pas été traité, un nouvel innocent sera mutilé et un nouveau collègue sera sanctionné pour les manquements de sa hiérarchie.

**« Ah, si la plus haute dignité de l'état était la dignité humaine ! »**

Stanislaw JERZY LEC